

**Synthèse du Procès verbal****Pont-l'Abbé / Patronage laïque****le samedi 5 mars 2022 à 9h30**

**Membres élus présents :** Mickaël Avril, Rémy Barbot, Elizabeth Bodéré, Solenn Boënnec, Annaïg Bouligand, Hélène Danielo, Sterenn Guével, Cyrille Hémery, Philippe Imbert, Mathilde Kergozien, Anne Kerhoas, Béatrice Kermabon, Christine Le Bris, David Le Goanvic, Rozenn Le Roy, Klervi Lintanf, Tifenn Martin, Samuel Ouvrard, Yvette Peaudecerf, Louis Ramin, Robert Raulo, Rozenn Tanniou

**Membres de droit présents :** Viviane Aoustin (Kenleur 44), Fabien Beaudouin (Kenleur Divroet), Maïwenn Kervella (Kenleur 29), Bernard Langlois (Kenleur Ile-de-France), Nathalie Radin (Kenleur 35), Anne-Cécile Tastard (Kenleur 56)

**Salariés présents :** Tristan Gloaguen, Mathieu Lamour, Jonathan Le Guennec

**Membres excusés :** Dorothée Bédard-Gy, Olivier Conan, Maxime Denoual, Marina Flageul, Mona Lagouche-Guéguen et les représentants des fédérations Kenleur 22 et de Kanomp Breizh

**Secrétariat :** Hélène Danielo et Olivier Conan

**Ordre du jour :**

- Les événements à venir
- Le centre de ressources textiles
- Actualités des commissions
- Actualités des fédérations
- Prospectives sur le projet associatif

Rozenn Le Roy et Solenn Boënnec ouvrent la réunion en rendant hommage à Jacqueline Lecaudey Le Guen, décédée le 7 février dernier.

**1. Les événements à venir****1.1. MOOK**

Le montage de la plateforme de vidéos thématiques a pris plus de temps que prévu. 25 de ces parcours thématiques sont actuellement finalisés. Le montage de certains MOOCs se fait en partenariat avec Sonerion. Le lancement officiel de l'opération aura lieu le mercredi 16 mars à Auray à 17h30.

**1.2. Inscriptions aux épreuves de mise en catégorie**

20 groupes ne sont inscrits à aucune épreuve.

21 groupes expérimentent le système d'évaluation en participant à une ou plusieurs épreuves. Cette formule ne permet pas de mise en catégorie.

56 groupes ont opté pour le parcours complet et pourront envisager de monter en catégorie.

NB : La montée ne sera possible que pour deux groupes par catégorie.

### **1.3. Tradi'Deiz**

Pas moins de 61 jurés œuvreront, choisis parmi des groupes non concernés par l'épreuve qu'ils jugent.

2 000 danseurs seront présents. 70 groupes défileront dans les rues de Vannes, ce qui fait de Tradi'Deiz le plus gros rassemblement de danseurs de Bretagne, devant tous les festivals.

Les documents explicatifs ont été transmis aux groupes.

Le budget alloué à l'indemnisation des frais de transport est de 13 200 € à répartir entre tous les participants. Cette somme correspond au pourcentage facturé aux fêtes et festivals, lors de l'établissement des contrats de prestations. La répartition de l'enveloppe se fera en fonction du nombre de kilomètres et du nombre de participants par groupe.

### **1.4. Meliaj**

L'événement se déroulera sur deux jours à Saint-Brieuc. Les spectacles débuteront le samedi 4 juin à 16h00.

35 groupes se présenteront.

La plaquette d'information des groupes n'est pas encore finalisée.

Le calcul des indemnités de déplacement est inclus dans l'enveloppe budgétaire de 13 200 €.

Une réflexion sera menée pour revoir les frais de transport engendrés par les épreuves de mise en catégorie pour les années à venir.

### **1.5. Kenleurenn**

Kenleurenn aura lieu les samedi 18 et dimanche 19 juin à Quimper.

### **1.6. Kenleur Tour**

Le format sera plus réduit en 2022 qu'en 2021 : 4 semaines au lieu de 6. Il se déroulera du 21 juillet au 21 août. Un partenariat a été signé avec Thierry Lassemblée. Est inclus dans la convention qui nous lie, la présence de sa caravane, signe identitaire de la confédération, au Kenleur Tour mais aussi à Vannes pour le Tradi'Deiz, à Saint-Brieuc pour Meliaj et à Gourin pour la finale du championnat de danse traditionnelle.

Mathis Dabbene, partenaire du Kenleur Tour 2021, sera embauché pour suivre l'opération et épauler Thierry Lassemblée. Il sera aidé, au fil des étapes, par un comité de pilotage constitué d'administrateurs volontaires et déjà rompus à l'expérience.

Le parcours n'est pas encore finalisé. Kenleur attend les inscriptions. Les candidatures de groupes souhaitant une évaluation seront priorisées.

### **1.7. Kement Tu**

Trois Kement Tu seront organisés cet été :

- samedi 6 juillet à Saint-Malo pour les cercles de 1<sup>ère</sup> catégorie
- samedi 6 août à Concarneau pour les cercles de 2<sup>ème</sup> catégorie

- dimanche 28 août à La Baule pour des cercles issus de différentes catégories

### **1.8. Les spectacles confédéraux**

Le spectacle Dañsomp ar Vro est programmé à Quimper, à Lorient et à Gourin.

Le spectacle Soñj est programmé le dimanche 15 mai au CAC à Concarneau et le samedi 23 juillet au Théâtre de Cornouaille à Quimper.

Soñj a fait l'objet d'une captation à Saint-Malo le 12 décembre dernier par Bleu Iroise et France 3 et sera diffusé en fin d'année.

### **1.9. Les fêtes et festival et le placement des groupes**

Les tendances des années précédentes se confirment :

- Les festivals ont déjà sélectionné des cercles avant de contacter Kenleur. Cette situation impacte négativement les ensembles de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégories, et dans une moindre mesure les cercles de 2<sup>ème</sup> catégorie.
- Les fêtes marquent leur préférence pour les ensembles bagad-cercle.
- Vu le montant des indemnités, les organisateurs exigent fréquemment trois prestations différentes.

## **2. Le centre de ressources textiles**

Marie Prigent présente le pré-programme autour du textile déjà évoqué et composé :

- d'une enquête auprès des cercles : 50 % ont complété le formulaire,
- d'une enquête auprès des collectionneurs interviewés par les membres du groupe de travail.

La situation actuelle et l'évolution du projet dépendent maintenant du lieu d'implantation mais également de nos ambitions.

Trois niveaux d'ambitions ont été établis. Ils exigent des implantations, des ressources humaines et des budgets différents.

- Option 1, le musée. Il a vocation à collecter, à conserver, à réaliser des expositions et des conférences, à être un lieu d'accueil et d'information pour les scolaires et enfin d'éditeur de référence en lien avec les expositions.
- Option 2, l'atelier de ressources. Outre l'énumération ci-dessus, il offre des fonctions plus élaborées de recherches, de gestion des collections de costumes traditionnels mais aussi de scène, de base de données d'iconographie afin de permettre l'accès aux fonds de Kenleur, de groupement d'achat, pour faciliter la tâche des cercles, tout comme l'édition d'ouvrages de référence.
- Option 3, la manufacture culturelle textile. Elle complète les missions précédentes par du conseil et de l'ingénierie sur le costume, par un centre de location d'expositions itinérantes, par un centre de formation de Kenleur en présentiel ou en visio-conférences, par un lieu d'échanges avec les autres musées en Bretagne mais aussi en Europe.

Le conseil d'administration se positionne sur l'option 2 du projet, évolutive en option 3.

### 3. Actualités des commissions

#### 3.1. La commission Jeunesse

Pour le projet Jibidi, chaque groupe d'enfants enregistrera entre 1 et 3 chants, ce qui représente 70 à 80 chants au total. Le projet mobilise 300 enfants.

Les frais de déplacements sont pris en charge par la confédération, avec une enveloppe de 3 000 €.

La journée d'enregistrement du Jibidi chant est prévue le samedi 26 mars au centre Amzer Nevez de Ploemeur. Un livret d'accompagnement qui comportera paroles et partitions est en cours de préparation.

#### 3.2. La commission Formation

Une réunion portant sur la formation aura lieu le 9 avril pour établir le programme des formations confédérales. Une seconde réunion aura lieu le 7 mai, avec les fédérations, pour établir le calendrier 2023 des formations.

#### 3.3. La commission Heritaj

Il est difficile de trouver des rédacteurs sur certains terroirs.

Une réflexion sera menée sur le format des supports Heritaj (papier, CD,...). En attendant, le conseil d'administration décide de maintenir l'édition papier des fiches Heritaj mais est favorable à la suppression des CD et DVD.

#### 3.4. La commission Costumes

Un colloque sur les vêtements d'artisanes aura lieu les 12 et 13 mars.

Le deuxième week-end de la spécialisation Costumes aura lieu les 26 et 27 mars.

La commission travaille également sur l'épreuve Vêtement de Tradi'Deiz.

Le règlement du concours Des modes et nous a été revu. La commission travaille sur la prospective de l'événement pour le développer.

En ce moment, la commission travaille aussi sur le programme de la partie Costume du prochain stage Miz Du.

#### 3.5. La commission Communication

Une lettre d'information est diffusée chaque premier mardi du mois à 18h00. Deux numéros sont déjà parus.

La commission travaille également à la création de goodies pour les événements à venir, en mettant à profit les visuels créés par Florian Ferré.

Un partenariat avec les élèves du master Communication de Rennes 2 va être créé afin qu'ils nous apportent des pistes d'amélioration de notre politique de communication.

#### 3.6. Commission Synergie des fédérations

Le but des prochaines réunions sera de travailler sur la répartition des rôles entre les Fédérations et la confédération, ainsi que sur les aides que cette dernière peut leur apporter.

#### 3.7. La commission Confédération en transition

Une première réunion a eu lieu. Un groupe de travail a été constitué.

#### 3.8. La commission Spectacle vivant

Cette commission comporte plusieurs sous-commissions :

- Répertoire commun avec Michel Guillerme et Régine Barbot
- Suite Terroir avec Rohan Helou
- Costumes avec Mathilde Kergozién et Bertrand Thollas

- Spectacle scénique avec Samuel Ouvrard
- Animation et spectacle de rue avec Lénaïg Jouanno
- Accompagnement des groupes avec Mickael Avril
- Support administratif lors des évaluations

La formation des jurés est prévue le 19 mars à Amzer Nevez.

Une date a été fixée fin septembre afin de dresser le bilan de la saison avec les cercles. Pour préparer cette journée, un questionnaire sera envoyé aux cercles après chaque épreuve pour recueillir leurs ressentis.

## 4. Actualités des fédérations

### 4.1. Kenleur Penn ar Bed

Une première édition du concours de gavotte d'honneur Dardoup est organisée à Châteauneuf-du-Faou.

La fête des enfants est programmée le 22 mai aux Capucins à Brest.

Le stage enfants-adolescents est reporté au mois d'avril, après Tradi'Deiz.

Le concours de gavotte de l'Aven, initialement prévu le dimanche 5 juin, est décalé au dimanche 12 juin.

### 4.2. Kenleur Loire de Bretagne

Des stages ont été organisés mais ont été moyennement suivis.

Le stage Yaouankid a lieu ce week-end.

Le stage pour les enfants aura lieu le 20 mars.

Un concert des chorales bretonnes est organisé à Sautron.

Un stage autour du terroir de Châteaubriant aura lieu le 2 avril.

Un stage Scène pour les jeunes enfants aura lieu le 15 mai.

Le festival Anne de Bretagne sera organisé avec la participation des cercles et chorales de Kenleur Loire de Bretagne. Il aura lieu pendant la Fête de la Bretagne, à Sucé sur Erdre les 14 et 15 mai 2022.

### 4.3. Kenleur Côtes d'Armor

Le concours de Dans Treger s'est bien déroulé.

Une exposition de photos de groupes est installée ce jour et durera un mois.

Le Stage Yaouankid, initialement prévu le 5 février, est reporté au 9 avril.

Le week-end d'immersion en Pays Fañch, déjà annulé deux fois en raison de la crise sanitaire, était prévu les 11 et 12 juin prochains. Il est à nouveau reporté en raison d'un mois de juin déjà très chargé.

Les 25 et 26 juin, la fête nouvellement intitulée Eskemm aura lieu à Saint-Quay-Portrieux.

Le concours de danses du Ponthièvre aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mai à Plérin.

### 4.4. Kenleur Ile-de-France

Le 12 mars, la Mission Bretonne et la fédération organisent conjointement les qualificatifs pour la finale du championnat des danseurs traditionnels à Gourin et le Kan ar Bobl à Pontivy.

La Fédération a reçu une invitation à participer au Festival Interceltique de Lorient.

Une visite des usines Bohin de Saint-Sulpice-sur-Risle est organisée le 9 avril prochain.

### 4.5. Kenleur Mor Bihan

Deux stages pour les adolescents ont été programmés en novembre.

Un stage Terroir sur le Pays Mitaor a eu lieu fin janvier.

La semaine prochaine, un stage pour les enfants est organisé au centre culturel Amzer Nevez à Ploemeur.

Une rencontre avec tous les cercles du Morbihan est organisée le 22 mars.

La fête des enfants aura lieu le 22 mai à Quiberon.

Le championnat de danse traditionnelle de Gourin est relancé. La jeunesse sera à l'honneur. Un concours pour les enfants est programmé le dimanche. Le spectacle Dañsomp Ar Vro est programmé le samedi.

Pour le moment, aucune date n'a été arrêtée pour le Breizh Trad.

Le dernier stage de broderie de l'année a lieu ce samedi 5 mars.

#### **4.5. Kenleur Divroet**

Un week-end de rencontre en présentiel a eu lieu début février, simultanément au Tro'Dañs.

Une visioconférence regroupant tous les adhérents de la Fédération a lieu tous les trois mois. La prochaine session est prévue pour le 20 mars.

#### **4.6. Kenleur Ille-et-Vilaine**

Un week-end de broderie a été organisé et a été très suivi.

Le spectacle des enfants évolue : organisation d'un concours pour changer le nom, création d'un logo à partir des propositions de dessin.

Les prochains événements à venir sont le stage à destination des enfants et le stage de chant pour adultes.

### **5. Prospectives sur le projet associatif**

Les administrateurs se réunissent en groupe de travail pour échanger sur le projet associatif et les perspectives à moyen et long termes.

#### **5.1. Les défis de l'éducation artistique et culturelle**

Le recrutement des enfants et des adolescents est important pour les cercles porteurs de la culture bretonne. Outre le fait d'apprendre des pas de danse, faire partie d'un groupe c'est aussi l'école de la vie, l'apprentissage de valeurs universelles, la diversité culturelle.

Pour ce faire, il convient :

- de s'appuyer sur autre chose, peut-être développer des partenariats avec les Fédérations,
- d'avoir des animateurs formés sur une base culturelle, envisager un partenariat avec le centre de formation des BAFA dans chaque département. Une association a déjà reçu l'agrément pour les Éducateurs Nature.

Cette ambition nécessite que Kenleur porte le projet au niveau national, en sus du projet EAC.

#### **5.2. Contrats, indemnités et cotisations**

Il est fait le constat :

- de cotisations fédérales disparates
- de la situation financière difficile de certains groupes

Plusieurs suggestions sont faites :

- une cotisation unique,
- une cotisation évolutive en fonction du nombre d'adhérents,
- une cotisation établie en fonction des services commerciaux fournis par la confédération.

Les fêtes et festivals demandent peu de cercles de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégories. Pour corriger cette problématique, plusieurs axes de travail sont envisagés :

- mener un travail sur le montant des indemnités. A l'heure actuelle, la différence de montants est relativement faible entre un cercle de 1<sup>ère</sup> et un cercle de 3<sup>ème</sup>, par exemple.
- sonder les festivals afin de comprendre leur choix.

### **5.3. Le format des stages et formations**

La confédération dispose des compétences nécessaires pour former. Sur le fond, il n'y a pas de problématique.

C'est sur la forme que le problème se pose.

Des réflexions seront à mener sur :

- comment se renouveler,
- comment s'adresser à la jeunesse,

Il est suggéré de se faire accompagner pour qu'un regard extérieur nous permette de trouver de la nouveauté, en mettant l'accent sur la jeunesse. Il est primordial de savoir quelles sont les attentes des groupes.

### **5.4. La place des ateliers et des chorales**

Le conseil d'administration de la confédération est composé d'administrateurs issus de 3 collèges :

- collège des ateliers et chorales
- collège des cercles
- collège des adhérents individuels

Actuellement les sièges du collège des ateliers et chorales ne sont pas tous occupés. La mission de la confédération sera de sensibiliser de futurs candidats afin que le plus grand nombre de structures nous rejoignent pour que nous puissions les aider à améliorer la qualité de leurs interventions.

Il est nécessaire de savoir quelles sont leurs attentes. Beaucoup d'ateliers sont ancrés sur leur territoire mais n'éprouvent pas le besoin d'intégrer la confédération.

La valorisation des ateliers au sein de la confédération passera :

- par la création d'une commission dédiée qui traitera leurs spécificités et les fera remonter au conseil d'administration. Le responsable de cette commission est Philippe Imbert.
- par la mise en place, pour la saison 2022/2023, d'une action, en lien avec les fédérations, visant à faire intervenir un moniteur lors d'une de leur séance.

Pour ce faire, la commission Ateliers danse sollicite :

- une participation financière aux frais de déplacement des intervenants pour une trentaine de séances,
- le dégagement de temps salarié afin de seconder la commission,
- et la mise en place d'une enquête sur les attentes de ces structures.